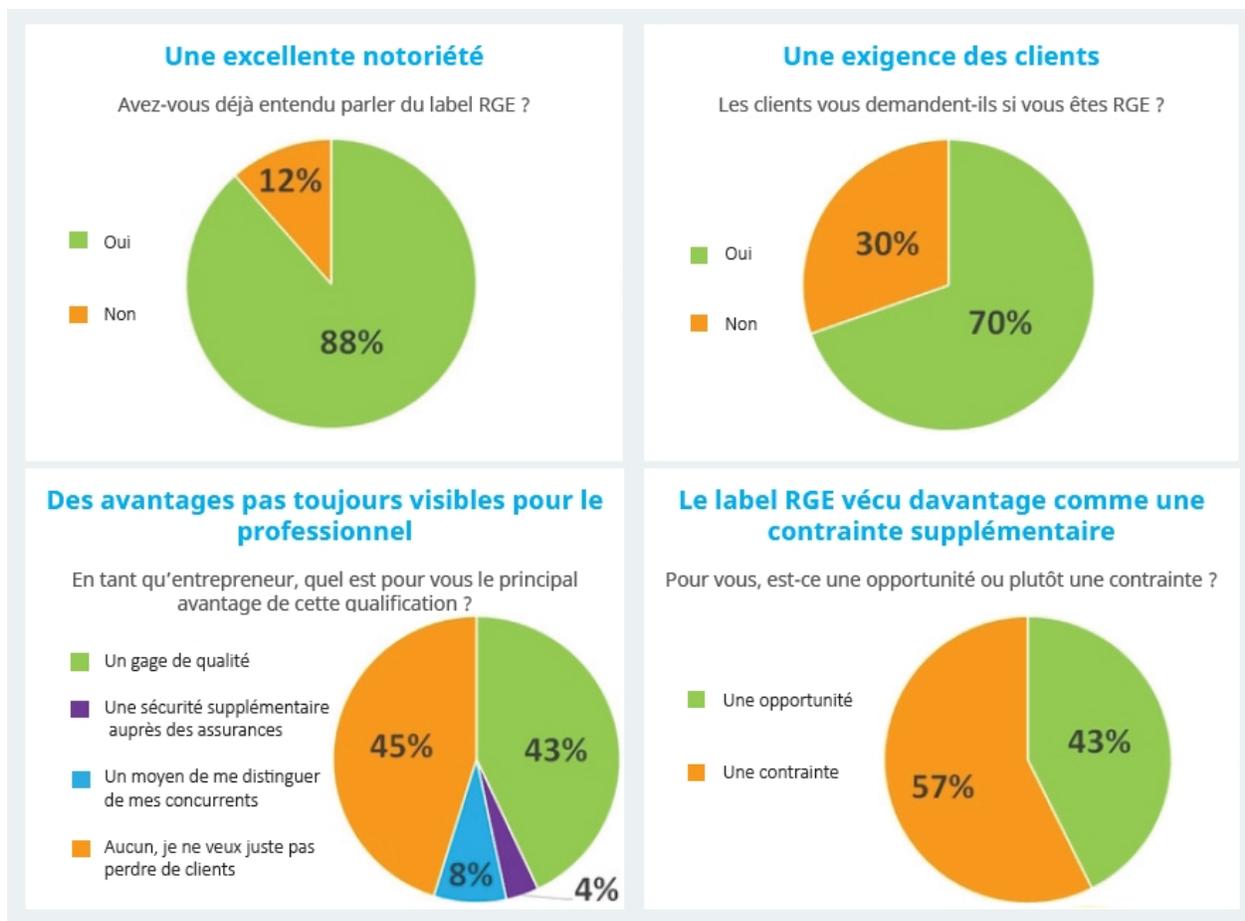


Label RGE : Bientôt une nécessité pour tous les artisans ? Baromètre Petite-Entreprise.net - Février 2015

Indispensable ? Contraignant ? Valorisant ? Né en 2011 mais propulsé réellement depuis juillet 2014, comment le label RGE est-il perçu par les dirigeants de TPE ? Le baromètre "*Qu'en pensent les patrons*" de Petite-Entreprise.net souligne davantage une nécessité qu'un réel engouement des professionnels pour ce label.



Le label RGE « Reconnu Garant de l'Environnement » permet de distinguer les entreprises sérieuses et qualifiées vers lesquelles les particuliers peuvent se tourner pour la réalisation de leurs travaux de rénovation énergétique, ouvrant droit aux aides financières pour les logements anciens. Via ce label les pouvoirs publics comptent rassurer les particuliers sur la qualification du prestataire et valoriser les filières et pratiques éco-responsables.

Bientôt, tous les artisans devront être RGE

Premier constat : **88 %** des dirigeants de TPE interrogés savent ce qu'est le label RGE, ce qui est plutôt un très bon score, sachant que Pe.net n'interroge pas uniquement des professionnels du bâtiment. Le RGE est-il indispensable ? A priori, il tendrait à le devenir, puisque près de **70%** des particuliers demandent à l'artisan s'il dispose du précieux label. Depuis septembre 2014, il est même indispensable de faire appel à un professionnel RGE pour accéder aux avantages fiscaux sur les travaux énergétiques (depuis le 1er janvier 2015 pour le Crédit d'Impôt Développement Durable - CIDD). Les professionnels n'auront d'autre choix que d'en respecter les critères, y compris ceux qui sous-traitent et qui devront faire appel à des sous-traitants RGE pour détenir eux-même le label : une logique qui mécaniquement fera grossir la demande. En juillet 2014, l'Ademe estimait à 18 000 le nombre d'entreprises labellisées RGE, avec une forte demande des professionnels ces six derniers mois pour obtenir une formation auprès des organismes compétents (source CAPEB). Didier NEYRAT du Cabinet Transico et correspondant Petite-Entreprise.net, qui accompagne les entreprises sur l'obtention du label, attire notre attention sur ce point : « Les artisans ont compris que l'absence du précieux label RGE allait leur faire perdre des clients. Il y a donc un afflux de demandes depuis quelques mois, et dans certains départements, l'obtention d'une Qualification associée au label peut prendre jusqu'à 3 mois ».

Les bienfaits du label limités pour le professionnel

Le label rassure le particulier sur la qualification du professionnel qui vient faire ses travaux. Pour le professionnel lui-même, les avis sont partagés : pour **45%** des répondants, le label RGE n'offre pas spécialement d'avantage, sinon celui *d'éviter de perdre des clients*. Il est donc vécu plutôt comme une contrainte par la moitié des dirigeants : seuls **43%** y voient une opportunité et en cela une façon de valoriser la qualité de leurs travaux. Un moyen d'augmenter aussi leurs tarifs ? Cela paraîtrait logique.

En conclusion, si le label RGE répond aujourd'hui à un consensus sur la nécessité de promouvoir les travaux garants de l'environnement, l'obligation d'obtenir ce label est plutôt mal vécue par les TPE, qui réagissent pour beaucoup de façon épidermique à toute nouvelle contrainte administrative. D'autant que si, à terme, la plupart des artisans deviennent RGE, où sera l'avantage de détenir un tel label ?

A propos de Petite-entreprise.net

Petite-entreprise.net est un portail destiné aux dirigeants de TPE (Très Petites entreprises, 0-19 salariés) né en 2007 de la volonté d'apporter de l'information, des services et du conseil de proximité aux petites entreprises, à l'instar des plus grandes.

Le service SOS PATRON, ligne dédiée aux appels d'urgence pour les "petits patrons", est également unique en France. Petite-Entreprise.net est l'unique site proposant une rencontre, sous 48h, entre un dirigeant et un professionnel du conseil qualifié. Le site propose un répertoire de plus de 2000 professionnels du conseil répertoriés et disponibles, dont 600 correspondants ayant signé un contrat avec Petite-Entreprise.net. Avec 4,7 millions de visites en 2014, le site double son audience chaque année depuis 2012 et s'affirme comme le site privé leader sur le secteur. Valpolis, société éditrice de Petite-Entreprise.net, est portée par le Groupe Phosphore, groupe alsacien au capital de 8,6 M€.

Pour en savoir plus : www.petite-entreprise.net

Contacts Presse

L'AgenceRP

Leila Bouzouaid / Fiona Thomas

+33 (0)1 81 89 28 22

petite-entreprise@lagencrp.com